

<https://enseignants.se-unsa.org/Remunerations-et-GRH-ouverture-de-l-agenda-social>



Enseignants de l'Unsa

Rémunérations et GRH : ouverture de l'agenda social

- Agenda social : déterminé-es pour nos métiers ! -

Date de mise en ligne : vendredi 18 septembre 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'agenda social a été présenté en Comité technique ministériel le mardi 15 septembre. Le SE-Unsa et l'Unsa Éducation ont été reçus par le ministère le lendemain pour une première réunion de travail.

Cet agenda social est organisé autour de deux grands axes :

- un versant sur la revalorisation des rémunérations et les modalités du dialogue social dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- un versant sur la gestion des ressources humaines dans notre ministère et l'amélioration des conditions d'exercice des enseignants, CPE, PsyEN et AESH.

De nombreux sujets faisant l'objet de plusieurs groupes de travail s'articuleront autour de deux temps forts :

- une première réunion bilan mi-octobre avec le ministre concernant les premières mesures concernant l'année 2021 ;
- une deuxième réunion relative à l'élaboration d'une loi de programmation pluriannuelle.

L'avis du SE-Unsa

La question de la revalorisation est urgente et ne peut plus être différée. Les premières mesures doivent être connues rapidement et concerner l'ensemble des personnels.

Le SE-Unsa prendra toute sa place dans la négociation ; pour cela, il est indispensable de connaître au plus tôt l'enveloppe globale de la négociation et la durée de la loi de programmation, comme cela a été le cas pour le Ségur de la Santé et pour la Loi de programmation pluriannuelle de la Recherche.

Plus globalement, si la liste des sujets abordés est séduisante et semble en accord avec les attentes de la profession (direction d'école, situation des AESH, égalité femmes/hommes, concours et formation...), ce qui importe dans le cadre de l'agenda social, c'est que les réponses apportées soient à la hauteur.